

Bilan d'activité 2017

Le mot du président

Jean-Paul Wyss

L'année 2017 a été marquée par la création d'une chambre unique, sans diminution du nombre de magistrats, afin d'assurer un meilleur dynamisme dans l'instruction et le jugement des dossiers. La juridiction a consenti un effort particulier pour juger rapidement certains contentieux importants pour les justiciables les plus modestes (droit au logement opposable, allocation personnalisée au logement, revenu de solidarité active...) traités dans un délai moyen de 3 mois grâce à des audiences mensuelles qui leur sont exclusivement consacrées.

2017 a également été marquée par une forte augmentation des entrées, supérieure de 36 % à celle de 2016. Les référés ont, quant à eux, augmenté de 45,67 %. La structure du contentieux reste stable par rapport à 2016, avec trois matières dominantes : l'urbanisme, la fonction publique et le fiscal. L'engagement de tous a permis une augmentation forte des sorties (+ 23,1 %) mais n'a pas permis d'éviter une dégradation du taux de couverture, qui est passé de 105,65 % à 95,71 %. Le stock demeure néanmoins convenable, même s'il augmente légèrement : 955 dossiers fin 2017 contre 894 fin 2016.

Les délais de jugement sont également très satisfaisants, qu'il s'agisse de celui des référés urgents (16 jours pour les référés-suspension) ou du délai prévisible moyen de jugement, qui diminue de 39 jours en 2017.

1421

affaires enregistrées,
une hausse de 36%
par rapport à 2016

1360

affaires jugées,
une hausse de 23,1%
par rapport à 2016

8 m 13 j

est le délai prévisible
moyen de jugement,
une hausse de 19,3 %
de 2007 à 2017



- 8,2 % Contentieux fiscaux
- 8,4 % Étrangers
- 12,1 % Fonctionnaires et agents publics
- 7,0 % Contentieux sociaux
- 9,0 % Police
- 22,6 % Environnement, urbanisme et aménagement
- 32,7 % Autres

Nombre d'affaires en données nettes

